

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION**  
**DU22 mars2021**

▣ **Budget primitif 2021**

Il a été voté à l'unanimité. La section de fonctionnement s'élève à 377 311.55 € et en investissement à 117 621.01 €. Il sera nécessaire d'effectuer une décision budgétaire modificative compte tenu des chiffres non connus à la date du vote.

▣ **Renouvellement du contrat Ségilog**

Après lecture des conditions du renouvellement du contrat, il a été décidé de le reconduire pour une durée de 3 ans.

▣ **Remboursement location salle des Associations**

Monsieur Le Maire informe l'Assemblée qu'une personne ayant loué la Salle des Associations pendant la crise sanitaire souhaite que l'acompte versé leur soit remboursé.

Après en avoir délibéré en compte tenu de la situation exceptionnelle, le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette demande.

▣ **DIVERS**

Les élections départementales et régionales sont prévus le 13 et 20 juin prochain, compte tenu de la situation sanitaire, il a été demandé aux services préfectoraux de déplacer le bureau de vote à la Salle des Associations plus spacieuse.